

Communiqué

La Saskatchewan se joint au nouveau gouvernement du Canada pour annoncer une garantie de délai d'attente pour les patients

Le 29 mars 2007

Pour diffusion immédiate

REGINA – L'honorable Tony Clement, ministre fédéral de la Santé, et l'honorable Len Taylor, ministre de la Santé de la Saskatchewan, ont annoncé aujourd'hui que la Saskatchewan avait convenu d'offrir d'ici 2010 une garantie de délai d'attente pour une chirurgie de pontage coronarien, avec un appui financier de 24,8 millions de dollars provenant du fédéral. La Saskatchewan pourra aussi bénéficier d'une partie des 400 millions de dollars en fonds nouveaux qui seront investis dans Inforoute Santé du Canada, et des 30 millions de dollars destinés à financer des projets pilotes, tel qu'annoncé dans le Budget 2007.

« La Saskatchewan se joint au nombre croissant de provinces et de territoires qui collaborent avec le nouveau gouvernement du Canada afin d'offrir une garantie en matière de délai d'attente », a déclaré le ministre Clement. Pour la première fois, les résidents de la Saskatchewan qui ont besoin d'un pontage coronarien auront la certitude de pouvoir accéder à la chirurgie dans un délai raisonnable. Nous félicitons la Saskatchewan pour ce bond en avant historique dans les soins de santé aux malades. »

Le gouvernement de la Saskatchewan établira une garantie de délai d'attente pour les pontages coronariens dans l'ensemble des régions régionales de la santé de la province sous l'égide du système de santé public. La province utilisera les paramètres canadiens actuels prévus pour cette intervention, qui vont de 2 à 26 semaines, selon le degré d'urgence assigné à chaque patient. Les interventions d'urgence continueront d'obtenir la priorité.

« Cette assistance financière du gouvernement fédéral sera investie dans la poursuite de notre objectif d'offrir à nos résidents les services de santé nécessaires dans des délais raisonnables. Le gouvernement de la Saskatchewan a fait de véritables progrès afin d'améliorer l'accès à l'imagerie diagnostique, aux chirurgies et aux autres services, » a déclaré le ministre Taylor.

.../2

« Lors de discussions récentes, le gouvernement fédéral a reconnu le caractère novateur et évolutif de notre démarche, en particulier du travail accompli par le réseau des soins chirurgicaux de la Saskatchewan. Notre province, tout comme les autres provinces et les territoires, compte entreprendre des discussions sérieuses avec le ministre fédéral de la Santé ce printemps sur la façon dont nous pouvons être partenaires dans la poursuite de ces progrès, » a ajouté le ministre Taylor.

Les pontages coronariens font partie des cinq interventions déclarées prioritaires dans le Plan décennal de 2004 de renforcement des soins de santé signé par les provinces, les territoires et le gouvernement fédéral.

Le ministère de la Santé de la Saskatchewan collaborera étroitement avec les régies régionales de la santé, les cardiologues et d'autres partenaires du système de santé pour mettre en place un mécanisme responsable et raisonnable de recours à l'intention des personnes qui ne reçoivent pas leur pontage coronarien dans le délai garanti.

La Saskatchewan entreprendra également un projet pilote de recours pour les patients cardiaques. Ce projet sera axé sur un outil provincial de cheminement des patients accompagné de lignes directrices sur l'aiguillage, des protocoles de service et prendra en compte la nécessité de transport spécialisé.

Cette annonce confirme que le nouveau gouvernement du Canada poursuit ses efforts pour s'assurer que tous les Canadiens reçoivent les soins essentiels dans des délais cliniquement acceptables.

Le nouveau gouvernement du Canada entend verser jusqu'à 612 millions de dollars dans un fonds fiduciaire destiné à stimuler la mise en place de garanties de délais d'attente pour les patients et investira 400 millions de dollars dans les technologies de l'information par l'entremise d'Inforoute Santé du Canada, un organisme qui collabore avec les provinces et les territoires à la mise en œuvre du dossier électronique de santé. Outre ces investissements, 30 millions de dollars sur trois ans seront accordés aux provinces et aux territoires pour financer des projets pilotes liés à l'offre de garanties.

Renseignements aux médias

Erik Waddell
Cabinet de l'honorable Tony Clement
Ministre fédéral de la Santé
(613) 957-0200

Also available in English

Carole Saindon
Santé Canada
(613) 957-1588

Joan Petrie

Saskatchewan Health
(306) 787-4083

Renseignements au public

(613) 957-2991
1-866 225-0709

Les communiqués de Santé Canada sont accessibles par Internet à
www.healthcanada.gc.ca/media